



2 juillet 2015 - Les élus locaux de la Charente-Maritime sont inquiets des conséquences des réformes de l'Etat

Se faisant l'écho d'une inquiétude grandissante parmi ses adhérents, l'Association des Maires de la Charente-Maritime (AMF 17) a réuni le 2 juillet 2015 un Conseil d'Administration extraordinaire en présence du Président du Conseil départemental, Dominique BUSSEAU, pour demander l'étalement dans le temps de la baisse des dotations de l'Etat et une meilleure prise en compte des besoins et particularités du niveau local dans les réformes nationales.

Michel DOUBLET, Président de l'AMF 17 et Maire de Trizay, a souligné à l'issue du Conseil d'administration « le caractère injuste et inefficace de la situation ».

« Injuste car si toutes les collectivités territoriales participent à la réduction du déficit de l'Etat, ce sont les communes et intercommunalités qui supportent la plus grosse partie de cet effort, alors même qu'elles ne portent que 4% de la dette publique nationale.

Et inefficace, car ces coupes aveugles dans nos budgets et les nouvelles obligations voulues par l'Etat mettent le tissu économique et social local en péril : on voit déjà que certaines communes ont dû diminuer leurs subventions aux associations sportives et culturelles, reporter des travaux de voirie, dans certains cas fermer des crèches, des piscines. C'est autant d'emplois détruits, de PME en difficulté, de citoyens qui doivent trouver des solutions alternatives ».

« Il est tout à fait normal que nous participions à l'effort collectif de réduction du déficit, aucun de nos adhérents ne le remet en cause. Mais si la situation n'évolue pas, si l'Etat ne nous entend pas, il va nous être de plus en plus difficile d'offrir la même qualité de service à nos habitants ! », a-t-il conclu.

Contact

Amélie SALMON : 06 85 33 36 91 - a.salmon@maires17.asso.fr

Association des Maires de la Charente-Maritime

<http://www.maires17.asso.fr/>

